



Soutenez vos revendications avec tous les syndicats de Worldline

## Compte-rendu de la réunion de NAO du 27 octobre 2022

Suite au mouvement de grève, la direction est enfin revenue à la table des négociations avec une proposition pour les NAO 2023.

La direction a commencé par nous brosser un paysage négatif de Worldline France pour l'année 2022 avec une perspective 2023 « inquiétante », **sans nous donner la possibilité de vérifier ses chiffres ni de les divulguer.**

Les organisations syndicales comme les salariés ont néanmoins bien noté la satisfaction de notre PDG sur les résultats cumulés des 3 premiers trimestres 2022 du groupe.

La proposition de la direction pour 2023 est la suivante :

- Budget d'augmentation générale : 0,58%
  - < 45 000 € => 30€ mensuels en janvier et 20€ en juillet
  - < 60 000 € => 40€ en juillet
  - < 82 000 € => 10€ en juillet
- Budget d'augmentation individuelle : 3% en juillet
- Budget de promotion : 0,57% en janvier
- Prime de partage de la valeur 2023 en janvier de 1600€ nets si les objectifs de marge du groupe sont atteints (compensation de l'intéressement)

Cette proposition a généré une forte déception. Au regard des propositions initiales de l'intersyndicale, la proposition de la direction est incompréhensible et témoigne de l'absence d'écoute de notre direction générale.

Les organisations syndicales ont émis après la réunion la contre-proposition suivante :

- Budget d'augmentation générale :
  - < 45 000 € => 175€ mensuels en janvier
  - < 60 000 € => 140€ en janvier
  - < 82 000 € => 35€ en janvier
- Budget d'augmentation individuelle : 3% en janvier
- Budget de promotion : 0,57% en janvier
- Prime de partage de la valeur 2022 : 200€ nets
- Prime de partage de la valeur 2023 : 600€ nets au 1<sup>er</sup> janvier (compensation de le non

augmentation des salaires sur fin 2022 : 4 x 150€)

- Prime de partage de la valeur 2023 : 1600€ nets au 1er février si les objectifs de marge du groupe sont atteints (compensation de l'intéressement)
- Une négociation de sortie de grève
- Une clause de revoyure trimestrielle à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023

Une réunion est prévue le 2 novembre à 10 heures avec la direction.

Elle permettra d'envisager ou non la poursuite du mouvement en fonction du retour de la direction sur notre contre-proposition.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des propositions et de la suite à y donner le jeudi 3 novembre à 13h30, lors de la réunion d'information sur Zoom :

**[Invitation Outlook : Réunion d'information Zoom suite aux negociations avec la direction](#)** **Télécharger**

La journée de grève du mardi 8 novembre est toujours envisagée.